

**Fondation
de
France**

La Fondation
de toutes les causes

APPEL A CONSULTANCE
**« Evaluation des acteurs en présence et évaluation
des projets en Syrie (zones touchées par le séisme) »**

Cahier des charges

Juillet 2024

A/ Préambule

a. La Fondation de France

La Fondation de France est un organisme privé qui collecte et reçoit des dons et legs en faveur d'actions d'intérêt général, puis en assure la gestion et la redistribution. La Fondation de France définit des programmes d'intervention précis qui promeuvent des actions concrètes et de proximité portée par des associations ou des services collectifs, pour résoudre des problèmes peu ou mal pris en compte par les institutions. Elle intervient également dans le cadre de réponses aux urgences, en soutenant des opérateurs, si possible locaux, qui répondent aux axes d'intervention qu'elle définit.

b. Le programme « Solidarité Turquie/Syrie »

Deux séismes exceptionnels ont frappé le sud de la Turquie et le nord de la Syrie le 6 février 2023, faisant plus de 57 000 morts et plus de 100 000 blessés et détruisant des milliers d'immeubles ; près de 18 millions de personnes ont été affectées par cette crise.

Dès l'annonce de la catastrophe, la Fondation de France a lancé un appel à dons pour aider les populations sinistrées. Plus de 13 millions d'euros ont été collectés grâce à la générosité des donateurs. Un comité, composé d'experts bénévoles, a été mis en place : le comité Solidarité Turquie/Syrie. La Fondation de France apporte une aide prioritaire aux plus vulnérables : enfants, femmes, personnes âgées ou handicapées, populations isolées, minorités, etc. Voir des exemples d'actions soutenues par ce programme sur notre site : [Séismes en Turquie et en Syrie : la Fondation de France se mobilise et lance un appel à la générosité - Fondation de France.](#)

c. Le contexte d'intervention

Il s'agit de la plus grosse catastrophe naturelle dans la région depuis plus de 100 ans alors que la Turquie et la Syrie étaient d'ores et déjà marquées par des conflits internes et par une forte concentration de pauvreté.

En Syrie, l'enjeu majeur reste l'accès aux services humanitaires pour les populations civiles qui sont déjà lourdement affectées par douze années de guerre. Le territoire touché par le séisme est fragmenté en une mosaïque de zones contrôlées par des forces antagonistes, dont certaines sont soumises à sanctions ou figurent sur des listes d'organisations terroristes : le gouvernement de Damas, des forces rebelles de différentes obédiences, turques et pro-turques, islamistes radicales, kurdes. Dans le contexte d'une guerre d'usure qui se poursuit et de conditions sécuritaires très volatiles, l'aide humanitaire est essentiellement portée par les acteurs locaux et les organisations ayant une bonne connaissance du territoire et des contraintes.

La zone touchée par les tremblements de terre, et plus spécifiquement en Syrie, au regard des différentes problématiques qui l'agitent (gouvernance, insécurité/terrorisme, accessibilité, ...), pose un certain nombre de défis à la Fondation de France. Et, les modalités d'intervention des acteurs locaux et internationaux doivent aussi être pensées au regard de la complexité du contexte et des risques encourus.

B/ Objet de la commande

a. Objectif Général

L'objectif général de la mission est de renforcer la collaboration avec les partenaires locaux/implantés localement et l'efficacité opérationnelle du programme en Syrie (dans les zones touchées par les séismes).

La Fondation de France a besoin d'une personne sur place pour lui fournir un avis extérieur pragmatique afin de (i) prospecter des potentiels partenaires opérationnels et de (ii) suivre et évaluer les projets financés par la Fondation de France.

b. Objectifs spécifiques

Cette consultance a plusieurs objectifs :

1. Identifier/Rencontrer de potentiels nouveaux partenaires syriens (NOS)
2. Réaliser l'analyse réputationnelle de nouveaux acteurs locaux potentiels
3. Visiter des projets soutenus par la Fondation de France en Syrie (Afrin, Idlib, Alep, Azaz, Jinderes etc.) (NOS)
4. Evaluer des projets financés
5. Faire des recommandations à l'équipe du siège sur la stratégie à adopter en fonction de l'évolution de la situation humanitaire

c. Résultats attendus :

- ✓ Le consultant interviendra durant les réunions mensuelles du comité Solidarité Turquie/Syrie pour faire une synthèse des rencontres effectuées
- ✓ Une note de synthèse de chaque projet visité sera produite
- ✓ Une fiche synthétique (fournie par la Fondation de France) des projets évalués sera renseignée. Elle répondra aux critères suivants :
 - Pertinence
 - Efficacité
 - Efficience
 - Résultats & Impact
 - Durabilité

d. Organisation du travail et supervision

Le travail est mené de façon autonome par le(s) consultant(s) qui devrai(en)t être en capacité de se rendre en Syrie, dans les zones affectées par le séisme pour visiter les partenaires et nous faire une synthèse sur le suivi des projets soutenus par la Fondation de France, à distance ou en présentiel si le(s) consultant(s) est de passage à Paris.

La participation aux comités Solidarité Turquie Syrie se fait également à distance. Le consultant peut être invité en présentiel aux séminaires Turquie Syrie qui ont lieu environ deux fois par an. Tous les frais liés à ses déplacements seront pris en charge par la Fondation de France. Il s'agit d'un contrat de consultance de 6 mois renouvelable.

Le nombre de projets en cours en Syrie est de 24. Sur une période de 6 mois, un maximum de 15 projets seront évalués et le nombre d'analyses réputationnelles qui devront être réalisées seront définis ultérieurement en fonction des nouvelles demandes qui arrivent.

Les travaux du consultant sont supervisés par Yosr Dallegi, chargée de programmes Urgences de la Fondation de France, qui facilitera les contacts avec les associations et assurera les communications au quotidien ; elle est également le lien avec les membres du comité Solidarité Turquie/Syrie de la Fondation de France.

C/ Calendrier prévisionnel :

- 01 septembre 2024 : Date limite pour l'envoi de l'offre technique et financière du consultant à la Fondation de France
- 15 septembre 2024 : Réponse de la Fondation de France aux candidats
- Semaine du 23 septembre 2024 : Entretiens oraux si plusieurs candidats retenus
- Semaine du 30 septembre 2024 : Signature du contrat de prestation.

D/ Candidatures et modalités de sélection :

a. Dépôt des candidatures :

Le consultant **doit être en capacité de se rendre dans le Nord-Ouest de la Syrie** (zone tremblement de terre (Idlib, Afrin, Alep, Azzaz, Jinderes) et est invité à envoyer à la Fondation de France une offre technique présentant :

- une méthodologie de travail qui réponde à ce cahier des charges
- les références du prestataire sur des travaux similaires et sur son expertise sur la Syrie
- les CV de la ou des personne/s potentiellement dédiée/s à l'action.

Cette offre technique est accompagnée d'une offre financière détaillée, précisant le nombre de jours affectés à chaque étape de la consultance.

La proposition devra être envoyée, avant le 1^{er} septembre 2024 par courriel à : urgences@fdf.org, copie à la Chargée de projets Urgences Syrie : ydallegi@fdf.org.

b. Modalités de décision :

Le choix du consultant sera pris par le comité Solidarité Turquie/Syrie de la Fondation de France au regard des dossiers reçus. Une convention de prestation de service sera établie entre le consultant et la Fondation de France.